

SAVE THE DATE (S) !



Assises Européennes de la Transition Énergétique 2021 de Dunkerque - DERNIERE LIGNE DROITE pour participer à l'élaboration du programme !

CLÔTURE DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS : 17 JUILLET, 17H

Du 12 au 14 janvier 2021, se tiendra à Dunkerque, la prochaine édition des Assises Européennes de la Transition Énergétique – le rendez-vous annuel des acteurs territoriaux européens engagés dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Comme chaque année, les coorganisateur – Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux Métropole, le Grand Genève et l'ADEME, lancent un appel à contributions pour co-construire le programme général d'ateliers. Que vous soyez élus, citoyens, entreprises, chercheurs, universitaires, industriels ou encore techniciens, n'hésitez pas à soumettre vos propositions de contributions au programme d'ateliers sur le site web www.assises-energie.net, **avant le 17 juillet, 17h, au plus tard.**

ACTEE

Programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) - Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le financement de la rénovation énergétique des bâtiments communaux !

OUVERTURE DES CANDIDATURES : 1^{ER} JUILLET

Préparer le passage à l'action pour la rénovation énergétique de ses bâtiments publics ? C'est l'objet du programme ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique ! Porté par la FNCCR, il vise à aider le financement des actions des collectivités : embauche d'économistes de flux, achat d'outils de mesure, mise en place d'audits et stratégie pluriannuelle d'investissements, achat d'un logiciel de suivi, etc. Doté d'un montant de 100 M€ dont près de 90 % sont directement redistribués aux collectivités, ces financements sont accessibles via une réponse aux appels à manifestation d'intérêt (AMI). Parmi eux : celui lancé le 1^{er} juillet, à destination des bâtiments

communaux (écoles, mairies, salles des fêtes, etc.) ! Pour candidater, il suffit de mettre l'accent sur deux aspects : la mutualisation, en se regroupant à plusieurs collectivités (pas de modèle-type imposé, à vous d'indiquer quelle maille semble la plus pertinente au vu des caractéristiques de votre territoire) et l'approche long terme avec un bon taux de passage à l'acte.

Pour plus d'informations : <https://www.programme-cee-actee.fr/> - <http://www.fnccr.asso.fr/article/lancement-dactee-2-pour-la-renovation-energetique-des-collectivites/>